

Procès-verbal de la 34ème assemblée générale annuelle de la société des administrateurs et fonctionnaires des communes neuchâteloise, du samedi 2 juillet 1960 aux Geneveys s/ Coffrane

Genève

Présidence: M. R. Raymond, président

Par une belle journée ensoleillée les administrateurs et fonctionnaires des communes neuchâteloises se sont retrouvés aux Geneveys s/ Coffrane, village qui se développe d'une manière réjouissante.

Le Conseil communal de la localité reçoit tout d'abord ses invités à la maison de commune où une substantielle collation leur est servie. Puis à la halle de gymnastique vers 10h40, avec 25 minutes de retard très justifié en raison de l'excellente attention, le président M. Roger Benoit déclare ouverte la séance administrative.

41 membres actifs sont présents.

Le président salue Mr Pierre-Auguste Leuba, conseiller d'Etat, Mr Jean-Pierre Porchat, chancelier d'Etat, Mrs Martin et Petitpierre, membres du Conseil communal des Geneveys s/ Coffrane, Mr René Tschanz membre d'honneur et Mr Reynold Bonjour membre honoraire non actif.

Se sont faits excuser pour diverses raisons:

Membres honoraires non actifs: Mrs Théodore Becker et Clément Girard

Membres d'honneur: Mrs Paul Rognon et Camille Brandt. Ce dernier est arrivé plus tard.

Membres actifs: Mrs Willy Cathoud et André Giroud (Auvernier) Robert Favre (Cortailod) Eugène Favre et Jean Niederhauser (Fleurier) Auguste Maeder (Noiraigue) Gaston Monnier (Bevaix) Charles Brauen (Cernier) Pierre Travostino (Chévard St-Martin) Robert Béguin (Neuchâtel) Samuel Matile (Fontainemelon) Edgar Banderet (Peseux) Pierre Tripet (Savagnier) Eric Maire (Les Verrières)

L'assemblée entend ensuite la lecture du procès-verbal de la 33ème assemblée générale qui avait eu lieu à la Sagne. Celui-ci est adopté avec remerciements au secrétaire.

Rapport de gestion. Le président a donné connaissance de l'activité du comité au cours de l'exercice écoulé. Il nous a appris que notre association se compose de 61 membres actifs, 3 membres ~~actif~~ honoraires non-actifs et 2 membres d'honneur, soit au total 66 membres.

Malheureusement, il a été enregistré 5 démissions. Le comité s'est réuni 4 fois pour liquider les affaires courantes. En terminant, notre dévoué président remercie ses collègues du comité pour tout le travail accompli dans un bel esprit d'entente et de collaboration.

Il souhaite à tous une année favorable et forme des vœux pour la prospérité des communes pour lesquelles chacun s'efforce de servir.

Rapport de caisse. M. Paul Hostettler, caissier, annonce que l'actif de la société s'est augmenté de Fr 182,50 en 59/60. Au vu de ce résultat, la fortune à ce jour est de Fr 2.232,15 Ainsi le comité qui va quitté ses fonctions après 4 ans a pu comptabiliser une augmentation d'actif de Fr 741,20

Rapport des vérificateurs. Mrs Jean-Pierre Bonjour et Benoit Colin,

vérificateurs, reconnaissent la parfaite exactitude de la comptabilité et proposent d'en donner décharge au caissier et au comité pour leur gestion.

Discussion et adoption des rapports et des comptes. La parole n'étant pas demandée, c'est à l'unanimité que les 3 rapports qui précèdent sont adoptés à l'unanimité.

Mutations:

a) admissions. Les admissions suivantes sont soumises à la ratification de l'assemblée générale:

MM. Serge L'Eplattenier, Lignièrès
André Lüthi, la Sagne

A l'unanimité ces membres sont reçus dans la société.

b) démissions. Ont été reçues celles de Mrs
Paul Hostettler, de la Sagne, qui a repris l'agence du Crédit foncier à la Chaux-de-Fonds
Robert Béguin, contrôleur financier de la ville de Neuchâtel, qui doit abandonner ses fonctions pour raison de santé
Jean Bühler, les Planchettes
André Graber, Saint-Blaise
Gaston Monnier, Bevaix

ont quitté leur administration communale respective. Il est formé bien des vœux pour leurs santé et nouvelles activités.

Désignation du lieu de la prochaine assemblée générale

Mr. Roger Schluep serait heureux de recevoir les membres de la société l'an prochain à Brot-dessous. Au nom de l'assemblée le président remercie le prénommé pour son aimable invitation. Aucune autre proposition n'a été faite.

Nomination de la commission de contrôle.

Sont proposés et nommés à l'unanimité Mrs Rémy Muriset, le Landeron et René Clottu de Cornaux. Suppléant: Léon Tardin, Hauterive

Fixation de la cotisation.

Sur proposition du comité la cotisation reste fixée à # 10.- pour les membres actifs et a # 5.- pour les membres honoraires en activité.

Nomination du nouveau président.

C'est le district du Val-de-Ruz qui doit assurer la relève pour le comité. Quelques propositions sont effectuées et finalement c'est M. Roger Cuche, des Geneveys s/ Coffrane qui est élu président de la société pour la période 60/64.

Le président présente ensuite Mr Jean-Pierre Porchat, chancelier d'Etat qui a bien voulu accepter de parler aux administrateurs communaux sur le sujet "Relations entre l'Etat et les communes" Votre distingué conférencier dans un exposé clair et précis développe ces relations lesquelles nous avons beaucoup de plaisir à l'entendre, sont excellentes. L'Etat est l'arbitre, il ordonne et ne participe pas à la vie des communes.

Les administrateurs assurent la permanence dans les communes tandis que les conseils communaux passent.

Le président remercie Mr Porchat pour son brillant exposé et annonce les divers

Mr Jacques Guye exprime sa reconnaissance à Mr Porchat pour l'aide apportée durant les élections communales.

Mr P.A. Leuba, chef du département de l'Intérieur, prend ensuite la parole pour expliquer la réorganisation du contrôle des communes. Puis il parle de la loi sur l'assurance-maladie et de son application.

L'Etat est très reconnaissant envers les administrateurs communaux. Prennent encore la parole: M. Paul Hostettler au sujet des contrôles effectués dans les communes à des périodes chargées.

Mr Bueche relève les grands services que l'inspecteur Mooser du contrôle des communes, rend aux communes.

Mr Henri Racine dit combien il a apprécié la collaboration avec Mr René Tschanz, ancien chef du contrôle des communes.

Le nouveau président M. Roger Cuche remercie l'assemblée pour la confiance qu'on a bien voulu lui témoigner.

La parole n'étant plus demandée, le président sortant de charge déclare close la 34ème assemblée générale

Il est midi passé et chacun se rend à l'hôtel de commune où un excellent repas est servi. Comme de coutume c'est notre ami Jean-Louis Amez-Droz qui fait l'office de major de table.

Mr Martin, Conseiller communal des Geneveys s/ Coffrane, remercie la société d'avoir choisi sa commune comme lieu de réunion et apporte très gentiment le salut des autorités.

Durant le repas quelques incidents ont eu lieu.

Le menu comportait "aassiette Belle Diana" mais Paul de Buttes, malgré tout son flair n'a pas trouvé de chevreuil.

Adolphe, je ne sais s'il désirait avoir soif, réclamait force sel.

Philippe qui devait effectuer un déplacement était ma foi fort ennuyé, pensez donc quand on a encore soif et que la bouteille n'est pas vide.

Après le repas substantiel nous sommes invités à une visite de l'élevage de visons et il s'en est fallu de peu que notre Léon d'Hauterive reste enfermé dans l'enclos réservé à ces bestioles. N'a-t-il pas assis risqué de se faire trocer un doigt ?

Puis nous nous rendîmes dans l'ancien Parc à Droz aujourd'hui métamorphosé. De superbes villas sont construites où jadis se trouvaient ours, biches, etc. Là, dans un manège, et depuis une galerie, nous avons assisté à une séance d'équitation.

La dislocation eut lieu vers 17h. après quelques parties de boules dans la magnifique annexe de l'hôtel de commune.

La soirée se termina par une réussite dans une ambiance amicale.